

Placé quitte la vice-présidence de la région

Jean-Vincent Placé, tout nouveau sénateur (Europe Ecologie-les Verts) de l'Essonne, ne sera plus le vice-président aux transports du conseil régional d'Ile-de-France. Il s'applique à lui-même la règle du parti écologiste sur le non-cumul des mandats, que Dominique Voynet avait mis du temps à accepter. Toutefois, il devrait conserver son siège de conseiller régional. Placé, influent numéro 2 des Verts et l'un des architectes de l'accord avec le PS, avait accédé, malgré lui, à la notoriété en étant qualifié de « Coréen national » par l'ancien secrétaire d'Etat UMP Alain Marleix. Il a pesé de tout son poids pour imposer le passe Navigo à tarif unique, dont l'avenir reste incertain. Il sera remplacé à la vice-présidence aux transports de la région par Pierre Seme. A 39 ans, cet agrégé d'histoire, actuel administrateur du Stif et conseiller municipal de Vincennes (Val-de-Mame), a été le collaborateur de Dominique Voynet et d'Yves Cochet au ministère de l'Environnement et de Denis Baupin à la mairie de Paris.

URBANISME

L'Ile-de-France en chantier

Six cent quatre-vingts élus, urbanistes ou architectes ont participé hier à la première conférence territoriale régionale en prévision de la révision du schéma directeur de la région Ile-de-France (Sdrif). Ce document d'urbanisme est censé encadrer le développement de la région pour les vingt années à venir et s'impose aux plans locaux d'urbanisme. La mouture adoptée en 2008 doit intégrer les nouveautés du Grand Paris négociées avec l'Etat, comme le système de transports Grand Paris Express ou encore l'objectif de construction de 70 000 logements par an. Si l'objectif général, qui est d'éviter l'étalement urbain tout en densifiant la ville, n'est pas remis en cause, la majorité de gauche, aiguillonnée par les écologistes, entend en profiter pour intégrer ses idées sur la maîtrise foncière, la protection des terres agricoles, le rapprochement logement-travail ou encore le verdissement de la ville. Le Sdrif doit être bouclé d'ici à la fin de l'année 2012.

Le Parisien 29-11-2011